



Dr Marie Paul Kodjo

La réconciliation en Côte d'Ivoire : « beaucoup reste à faire »

Interview avec Dr Marie Paul Kodjo¹ menée par Marie Nguettia, chargée de programme à RLS

Que pensez-vous de la réconciliation en Côte d'Ivoire après la crise postélectorale de 2010- 2011 ?

Même si les lignes ont bougé, la réconciliation n'est pas encore effective, beaucoup reste à faire. La tension entre les deux grands partis de notre cosmos politique doit nous interpeller, de même que la scission au sein de l'ancienne mouvance présidentielle. Au-delà des tensions politiques, la communauté des victimes se sent abandonnée et réclame plus de transparence dans le processus d'indemnisation des victimes, et dénonce un manque patent de communication avec les structures en charge de sa mise

en œuvre. Nous estimons que pour parvenir à une réconciliation vraie, il est primordial que les Ivoiriens, surtout les acteurs clés de la crise, se parlent, se pardonnent dans un esprit de vérité et d'apaisement. Poursuivre le travail effectué par la Commission Dialogue Vérité Réconciliation (CDVR) et prolongé par la Commission Nationale de Réconciliation et d'Indemnisation des Victimes (CONARIV), dont les prérogatives devraient être renforcées, à l'image de son pendant rwandais.

Mais, il faut aussi reconnaître les efforts du Gouvernement qui nous ont permis de vivre dans un calme relatif. Cette fragile accalmie devrait nous pousser à tirer les leçons de l'expérience tragique de 2010 et 2011 – la crise postélectorale avec 3 000 morts -, en cultivant l'union dans la responsabilité et en faisant preuve de

¹ Dr. Marie Paul Kodjo, activiste des Droits de l'Homme, membre de la société civile depuis 2000, pour plus d'information www.google.fr

sagesse. Le 06 août 2018, le Président de la République, Alassane Ouattara, dans sa volonté de « recoudre » le tissu social, a pris une ordonnance pour amnistier tous les acteurs de la crise postélectorale. Cette amnistie a quand même décrispé l'atmosphère. Nous devons le reconnaître. Cependant, la communauté des victimes se sent oubliée et attend encore plus du Gouvernement et des pouvoirs publics. Enfin, faut-il déplorer le contexte qui a prévalu au cours des dernières élections locales et régionales, toutes ces choses entravent le processus de Réconciliation Nationale amorcé et nous angoissent énormément !

Les femmes sont-elles actives dans le débat politique ? Quel rôle peuvent-elles jouer pour un environnement apaisé dans la perspective de l'élection présidentielle de 2020 ?

Les organisations féminines de Côte d'Ivoire luttent depuis de nombreuses années pour une meilleure représentativité des femmes dans les sphères de prise de décision. Elles s'inquiètent du retard pris dans la proposition du projet de loi « portant promotion des Droits politiques des femmes dans les assemblées élues » par le Gouvernement à l'Assemblée Nationale, conformément aux recommandations de l'atelier de concertation organisé il y a un an.

Et cela bien que la Côte d'Ivoire ait adopté le 08 novembre 2016 une nouvelle Constitution dans laquelle il est clairement stipulé à l'article 36 alinéa 1, « L'Etat œuvre à la promotion des Droits politiques de la Femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues ». Ce qui constitue, par conséquent, une exigence

démocratique et un impératif de bonne gouvernance, intégrant l'aspect genre dans la gestion de la chose publique.

De ce fait, les femmes ont un important rôle à jouer dans toutes les composantes de la vie du pays, de la pacification à la gestion, en passant par la prise de décisions, pour peu qu'on leur fasse confiance. Egalement, il serait souhaitable que nous, les femmes, nous mettons ensemble au travers des caucus, des groupes de pression, à l'effet de mutualiser nos efforts, afin de susciter et de mériter l'attention et le regard des hommes sur nos conditions et notre engagement pour le développement de notre pays.

En fin, même si les femmes sont politiquement moins actives que les hommes elles excellent dans d'autres domaines tels que l'agriculture et le commerce. En effet la production du vivrier en Côte d'Ivoire repose sur les efforts de milliers de femmes qui parcourent les régions pour acheminer les produits dans les grandes agglomérations et à Abidjan la capitale économique. Bon nombre d'entre elles sont actives dans la société civile comme défenseurs des droits de l'homme, surtout des droits de la femme et aussi dans le commerce pour subvenir aux besoins de leur familles etc.

Quelle analyse faites-vous des dernières élections municipales et régionales d'Octobre 2018 ?

Elles se sont bien déroulées dans leur ensemble, malgré quelques petits problèmes inhérents à l'organisation de telles élections locales et régionales. Cependant, il est opportun de souligner les comportements de certains candidats, contraires au code de bonne conduite qu'ils ont eux-mêmes, sans contrainte,

signés. Ces actes ont quelque peu entaché l'environnement qui devrait prévaloir en pareilles circonstances.

A l'instar des législatives, nous avons encore dû enregistrer une montée des indépendants. L'analyse qui pourrait en découler est que l'électorat semble de plus en plus gagner en maturité et se distancie vis-à-vis des officines des partis classiques qui n'épousent pas les aspirations des bases.

En outre, au niveau même de la gouvernance, malgré la décision de la Cour Africaine, qui demandait la réforme de la Commission Electorale Indépendante (CEI) et telle qu'annoncé par le Chef de l'Etat dans son adresse du 6 août 2018, nous déplorons la non-application de cette directive. D'où la contestation légitime qu'elle peut susciter, en attente de son application effective au regard des enjeux de l'élection présidentielle de 2020.

En somme, il est urgent voire impératif de commencer dès maintenant à faire des campagnes de sensibilisation et de formation telles que l'éducation civique, la non-violence, l'acceptation des résultats etc.

Nous les organisations de la société civile appelons les partenaires au développement à accompagner ce processus qui

touche aussi bien l'électorat que les protagonistes, jusqu'en septembre 2020. C'est à cette condition que nous allons réduire les violences électorales.

Nous devons garantir des élections transparentes en 2020, crédibles et incontestables. Les ressources techniques et humaines sont disponibles et à même de réussir cet impérieux défi d'ancrage démocratique. C'est pourquoi il est important qu'il y ait un climat décrispé et apaisé découlant :

- des initiatives achevées du processus de Réconciliation ;
- de l'indemnisation des victimes ou en faisant de leurs réparations une priorité ;
- de la réforme aboutie de la CEI et du Code électoral.

Le compte à rebours a démarré et nous devons, tous, organisations de la société civile, partis politiques, gouvernement, œuvrer à donner un exemple et un signal fort au monde, à travers la préparation et l'organisation d'élections apaisées, capables de donner à la Côte d'Ivoire des dirigeants qui se mettront immédiatement à la tâche pour le bien des populations.

Tous les articles publiés sur ce site ont été écrits de manière indépendante. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de la Rosa Luxemburg Stiftung